

Financement des sociétés non financières – France • Mars 2022

Progression un peu plus rapide du financement des sociétés non financières

En mars 2022, la progression du financement des sociétés non financières en France s'établit à +2,9% en rythme annuel, après +2,5% en février. Le taux de croissance annuel du financement de marché s'établit à 0,7% en mars 2022, contre -0,3% le mois précédent.

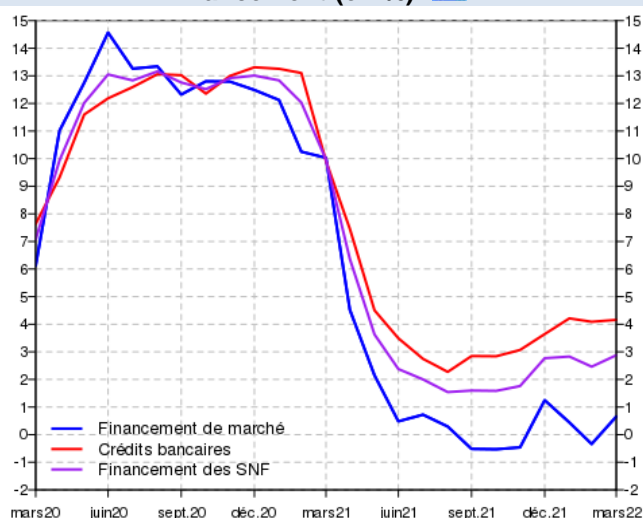
Bien que le coût de financement des sociétés non financières continue à progresser légèrement, le coût du financement bancaire reste stable en mars 2022.

Financement des sociétés non financières

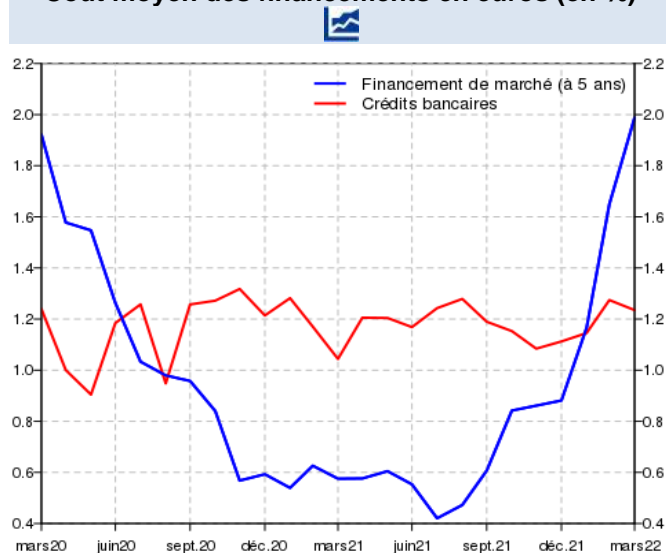
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours		Flux annuel net		Taux de croissance annuel		Coût des financements en euros	
	Mars-22	Mars-22	Fév-22	Mars-22	Fév-22	Mars-22	Fév-22	Mars-22
Financement des SNF	1957	55	2,5	2,9	1,41	1,51		
- dont crédits bancaires	1255	50	4,1	4,2	1,27	1,24		
- dont financement de marché	702	5	-0,3	0,7	1,65	1,99		
en euros	596	11	1,0	1,9				
en devises	106	-6	-7,3	-5,7				

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



Coût moyen des financements en euros (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International



Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créances sur les marchés (obligations et titres de créances négociables), souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables. Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne/comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers-par-secteurs/comptes-financiers-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe. Le calcul du taux moyen de financement de marché exclut les valeurs extrêmes.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.